

REPORT DES CAP de Décembre 2011

Lors du CTM du 17 novembre, l'Administration a proposé aux Organisations Syndicales de tirer les conséquences du report de la date limite des élections aux CAP du 15 au 22 novembre 2011.

L'Administration a donc proposé, sous réserve de l'unanimité des O.S. présentes au CTM, le non respect du délai de convocation (15 jours) des nouveaux élus aux CAP afin de maintenir les dates prévues des dites CAP et de ne pas retarder l'examen des demandes de mobilité et la publicité des résultats.

FO pense qu'il s'agissait d'une proposition de bon sens évitant de porter préjudice aux agents.

Malheureusement, l'alliance du trèfle - CFTC-CGC-FGAF-SNISPV - et Sud Rural Equipement se sont prononcés contre cette proposition, sans tenir compte des conséquences d'un tel choix pour les agents.

Donc, les CAP sont reportées soit à la 2^{ème} quinzaine de décembre soit début janvier 2012 et la Commission d'arbitrage à l'issue de ces CAP.

FO ne comprend pas ce positionnement et vous fait part de son mécontentement pour les agents concernés.

22 NOVEMBRE
JE VOTE FO!

JE-NOUS-TOUS FO!